

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 9
- Votants : 11

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 24 avril 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Etaient présents : Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, Mme Rachel MANGEANT, M Henri DUPRAT, M Olivier RICHARD, Mme Gaëlle FERRAND, M Jean-Claude FAYARD, Mme Marlyse BARBEAU, M David BOSDEVEIX.

Etaient représentés : M Xavier SALOMON, Mme Françoise BAUBRY

Était absente et excusée : Mme Marine AUDEBERT VILLEROY

Était absent et non excusé : M Frédéric BOISSEAU

Secrétaire de Séance : M David BOSDEVEIX

La délibération n°16/2025 du 18 mars 2025 a été annulée et remplacée car les tarifs étaient faux.

- **Délibération n°37 examinée le 28/04/2025 – Approbation locations des salles municipales** : approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n°38 examinée le 28/04/2025 - Approbation devis et factures**
 - o Sortie au collège par Michel Voyages → approuvée à l'unanimité
 - o Mise en sécurité d'une maison en péril par JPA Olivier → approuvée à l'unanimité
 - o Achat matériaux pour travaux de rénovation à la salle polyvalente à Brico Dépôt → approuvée à l'unanimité
 - o Achat d'un ordinateur pour l'urbanisme et un switch pour les caméras de la gendarmerie par Neris → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de fournitures d'entretien chez Transgourmet → approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°39 examinée le 28/04/2025 – Achat du terrain cadastré H33** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°40 examinée le 28/04/2025 – Achat d'un bâtiment technique** : approuvée à l'unanimité (devis BEK et devis JPA Olivier pour la maçonnerie)
- **Délibération n°41 examinée le 28/04/2025 – Participation de la commune pour les charges de la maison médicale** : refusée à 0 voix « POUR », 9 voix « CONTRE » et 2 abstentions (Mme LEROUGE et Mme BARBEAU)
- **Délibération n°42 examinée le 28/04/2025 – Fonds de concours 2025** : Approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 29/04/2025

Le Maire,
Angélique LEROUGE

